



Inscription en Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace, Orientation « Communication visuelle et graphique », sur base d'un diplôme de bachelier obtenu en Fédération Wallonie Bruxelles

L'ESA Saint-Luc de Liège a défini une procédure et des conditions complémentaires pour accéder à un master à partir d'un diplôme de bachelier de type court ou de bachelier de transition (type long) d'un autre cursus, sur la base d'une similarité du grade. Cette procédure est définie sur le site de l'ESA, onglets : inscription, admission en cours d'études, cas B.

L'inscription n'est jamais automatiquement accordée, les candidats doivent présenter une épreuve d'admission.

Si l'étudiant est admis, dans la plupart des cas, un programme complémentaire lui sera imposé. Ce programme a déjà été défini pour la plupart des cursus de premier cycle susceptibles d'ouvrir un accès à un master artistique et sera identique pour tous les candidats disposant d'un même diplôme. Les dispenses que les candidats pourront solliciter seront par contre fixées de façon individuelle, en fonction du programme de premier cycle réussi.

Procédure de demande d'admission en master.

- constituer son dossier qui comprend un volet administratif et un volet pédagogique ; à cette fin, consulter le site de l'ESA qui reprend les documents à fournir.
- rentrer le dossier par mail au service.etudiants@saint-luc.be ou en main propre (nous vous conseillons dans ce cas de prendre rendez-vous par téléphone: +32 4 341 80 00).
- présenter l'épreuve d'admission.

Les délais à respecter sont renseignés sur notre site.

Epreuve d'admission

Pour être admis à l'inscription, une épreuve d'admission doit être réussie. Celle-ci vise à s'assurer que le projet personnel du candidat est cohérent et que sa motivation et sa maîtrise de la langue française sont suffisantes pour suivre avec succès la formation pour laquelle il demande inscription. L'épreuve consiste en une présentation par le candidat des motivations qui l'animent, de son projet personnel et des objectifs qu'il poursuit. S'en suit un moment d'échange (questions/réponses) avec les membres du jury.

À l'issue de cette rencontre, le jury prononce la réussite ou l'échec de l'épreuve d'admission et propose un programme d'études adapté à l'étudiant. Cette proposition est transmise à la Commission programme qui fixe le programme définitif de l'étudiant.

Le Jury est composé d'enseignants de l'orientation ciblée.

La Commission programme est constituée du président et du secrétaire de jury, auxquels s'adjoint un représentant des autorités académiques.

Fixation du programme d'études

Le programme d'études (PAE, Programme annuel d'études) se composera

- du programme « classique » du master de l'orientation choisie (120 crédits)
- auquel s'ajoutent les enseignements complémentaires définis sur base du diplôme de premier cycle
- mais allégé des dispenses (valorisation de crédits) que chaque étudiant pourrait faire valoir en fonction des crédits obtenus lors de sa formation de premier cycle.

Programme complémentaire pour l'accès au master en Communication visuelle et graphique

1. Accès au master à partir d'un diplôme de bachelier TC ou TL du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace obtenu en ESA.

- pour les titulaires d'un bachelier TC ou TL en photographie, en illustration, en bande dessinée, en vidéo et en gravure:

Tito typographie	2X 60h	4+4 crédits
CVG atelier	2X60h	4+4 crédits
Tito infographie	60h	3 crédits
Tito imprimerie	60h	4 crédits

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 23 crédits complémentaires.

- pour les titulaires d'un bachelier TC ou TL en publicité :

Tito typographie	60h	4 crédits
CVG atelier	2X60h	4+4 crédits

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 12 crédits complémentaires.

- pour les titulaires d'un bachelier en peinture et en dessin:

Tito typographie	2X 60h	4+4 crédits
CVG atelier	2X120h	8+8 crédits
Tito infographie	120h	6 crédits
Tito imprimerie	60h	4 crédits
Méthodologie de la recherche	: 30h	2 crédits
Théorie de la communication	: 30h	2 crédits

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 38 crédits.

- pour les titulaires d'un bachelier ou master en architecture d'intérieur et en design industriel (+ en architecture décerné par une université)

Tito typographie	2X 60h	4+4 crédits
CVG atelier	2X120h	8+8 crédits
Tito infographie	120h	6 crédits
Tito imprimerie	60h	4 crédits

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 34 crédits.

Chaque étudiant pourra ensuite introduire le cas échéant une demande de dispense, en demandant à valoriser des crédits qu'il aurait obtenus lors du premier cycle suivi et réussi. Les programmes des ESA de la Fédération Wallonie Bruxelles ne sont en effet pas identiques et certains enseignements prévus soit au programme « classique », soit au programme complémentaire, peuvent faire l'objet d'une dispense par valorisation des crédits déjà obtenus.

2. Accès au master à partir d'un diplôme de bachelier décerné en Haute Ecole, dans le domaine 19 (technique) ou 22 (arts appliqués).

- pour les titulaires d'un bachelier en techniques infographiques

Tito typographie	2X 60h	4+4 crédits
CVG atelier	2X120h	8+8 crédits
Tito imprimerie	60h	4 crédits
Méthodologie de la recherche : 30h 2 crédits		
Théorie de la communication : 30h 2 crédits		
Soit un total de 32 crédits		

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 32 crédits.

Chaque étudiant pourra ensuite introduire le cas échéant une demande de dispense, en demandant à valoriser des crédits qu'il aurait obtenus lors du premier cycle suivi et réussi. Les programmes des ESA de la Fédération Wallonie Bruxelles ne sont en effet pas identiques et certains enseignements prévus soit au programme « classique », soit au programme complémentaire, peuvent faire l'objet d'une dispense par valorisation des crédits déjà obtenus.

Personnes de contact (en dehors des périodes de congés scolaires) :

- informations sur la formation du deuxième cycle (master) et les conditions d'accès : Véronique Gengler (gengler.veronique@saint-luc.be)
- informations sur la procédure de demande d'accès au master : Martine Liakhov, (liakhov.martine@saint-luc.be)